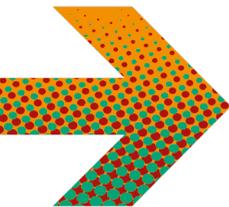


*Nos propositions pour accompagner
le secteur socio-culturel !*



L'ÉDUC POP'
AU COEUR DE LA CITÉ



GRENOBLE
en
COMMUN
avec Eric Piolle

soutenu par :



Parce que Grenoble est une ville d'engagement, on y retrouve de très nombreuses associations d'éducation populaire qui jouent un rôle fondamental pour permettre à chacun-e de se découvrir et de briser les assignations sociales et culturelles. Nous affirmons avec force les mêmes valeurs républicaines d'émancipation : chacun, chacune doit être reconnu-e dans sa capacité à construire son propre chemin, loin de l'individualisme et du consumérisme. Les enjeux de financement sont majeurs : la plupart des collectivités (Etat, Région, Département) ont abandonné les associations socio-culturelles. Il y a urgence : il nous faut, ensemble, construire un cadre sécurisant pour permettre à tous-tes les Grenoblois-es de se saisir de l'éducation populaire dans leurs parcours d'émancipation.

SECURISER LES ACTEURS SOCIO-CULTURELS POUR LEUR PERMETTRE DE MENER À BIEN LEURS PROJETS

- ➔ Avec un plan d'investissement pour la réfection et l'entretien des lieux consacrés aux activités socio-culturelles.
- ➔ En créant un poste destiné à la recherche de financements hors ville (fondations, Europe, Département, Région...) pour soulager les acteurs.
- ➔ Par le soutien aux associations pour interpeller les institutions (CAF, Département, Région, Etat...) sur certains sujets comme par exemple la prise en compte de l'accueil des enfants à besoins spécifiques ou la défense de la spécificité des métiers de l'animation.
- ➔ En encourageant les conventions pluriannuelles qui permettront la sécurisation financière des actions.

ASSURER UNE RELATION PARTENARIALE AVEC LES ASSOCIATIONS

- ➔ Avec la constitution d'un pôle d'élu-es consacré à l'Education Populaire qui seront les référent-es identifié-es des acteur-trices et représenteront la Ville dans les organismes socio-culturels.
- ➔ Par la création d'un comité d'avis (comme c'est le cas pour les subventions culturelles ou sportives) composé notamment des acteurs concernés et de personnes ressources. Ce comité aura pour premier objectif la définition des critères d'attribution (comme par exemple la prise en compte du travail de proximité à destination de la jeunesse). Il assurera également la répartition des subventions et garantira ainsi la transparence de ces attributions.
- ➔ En défendant et soutenant les acteurs socio-culturels pour leur permettre de mener à bien leurs projets associatifs.

LES ASSOS D'EDUCATION POP AU COEUR DE LA CITÉ

- ➔ Avec la mise en place de la gratuité des transports pour le déplacement des enfants dans le cadre des activités des centres de loisirs.
- ➔ Par une meilleure coordination des besoins et des actions par territoire avec des réunions par quartier ou secteur en complément de la plénière PEDT (Projet Educatif de Territoire).
- ➔ En encourageant à la formation et à l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).
- ➔ En favorisant le bénévolat auprès des Grenoblois-es via le statut de « volontaire de Grenoble ».

Plus d'informations sur